

UN APERÇU DU PATRIMOINE HOSPITALIER QUÉBÉCOIS

Pauline Chevallier, Adjointe à la conservation, MUSÉE DE L'AP-HP

Du 3 au 6 juin 2008 fut organisée, à Québec, une rencontre des musées hospitaliers français et québécois¹. Les objectifs de cette rencontre étaient multiples : permettre aux musées hospitaliers français de découvrir les sites hospitaliers de Québec, et certains enjeux de la politique culturelle québécoise ; générer des confrontations entre différents modes d'appréhension du patrimoine de la santé, concernant sa protection, sa conservation, sa valorisation, sa médiation ; créer un réseau d'échanges et de soutien entre ces différentes structures ; susciter en chacun des pistes de réflexion plus vastes, liées à des questions de conservation, de mise en espace, de politique culturelle.

Ces quatre jours furent centrés sur le projet d'ouverture, en 2010, du *Lieu de mémoire habité des Augustines*². D'autres découvertes furent au programme : le musée Lucienne-Maheux, créé en 1974 au sein du Centre Robert-Giffard - hôpital de soins psychiatriques - qui présente l'histoire de ce lieu et aborde les soins d'aujourd'hui, le **Morrin Centre**, successivement prison, puis collège presbytérien, depuis 2004 centre culturel de langue anglaise, et la **Réserve muséale de la capitale nationale**, ouverte en 2004, qui abrite 225 000 objets. Enfin, les rencontres furent très riches, avec les responsables de ces différentes structures, également avec des acteurs culturels de la ville et du gouvernement.

Au cours de ces visites et rencontres, nous avons perçu certains traits marquants de la politique culturelle québécoise, parmi lesquels la notion de *réseautage*³. La recherche d'une convergence entre des intérêts variés (aidants,



Le Monastère des Augustines de l'Hôpital général

chercheurs, malades... et religieuses) est ainsi ce qui permet au projet de lieu de mémoire des Augustines de se développer. De même le statut dit de *reconnaissance* se gagne, pour une institution muséale, certes par la quantité de ses visiteurs et la bonne gestion de ses collections, mais aussi par la qualité



La salle à manger des malades au musée Lucienne-Maheux

de son intégration au sein d'un réseau. Un autre trait marquant est l'idée selon laquelle l'entretien de structures existantes prime sur la création régulière de nouveaux équipements. Enfin, la notion d'accueil est ici au cœur de tout projet culturel : capitale dans la constitution du lieu de mémoire des Augustines, elle s'impose dans la continuité de l'ouverture au public du **Morrin Centre**, et affleure dans le langage politique⁴.

Ces quatre jours nous invitèrent aussi à réfléchir à des enjeux muséographiques. En particulier, la question de la reconstitution du passé et de ses limites s'est posée – outre des chambres à l'ancienne, le **musée Lucienne-Maheux** consacre un espace important à la présentation d'œuvres créées aujourd'hui par des patients ; l'architecture préservée de la bibliothèque et de la salle du collège suffit à faire du **Morrin Centre** un espace fidèle au passé ; le lieu de mémoire des Augustines liera étroitement l'exposition d'objets anciens à des témoignages photographiques et sonores de la vie des sœurs.

Enfin, nous nous sommes interrogés sur la question du statut de l'objet de musée. La donation d'un jésuite à la communauté des Augustines suffit-elle à justifier la présence des pots à pharmacie dans les vitrines du **musée du Monastère de l'Hôpital général** ? Quelle légitimité donner à la conservation de centaines de boules de Noël sur les rayonnages de la réserve muséale, dont les espaces devront être agrandis plus tôt que prévu faute de place ? Comment choisir ce qui sera exposé au sein du lieu de mémoire parmi du mobilier médical, une machine à bonbons, des fleurs artificielles, tous ayant eu valeur d'usage pour les sœurs, encore récemment ?



Vitrine du musée du Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu consacrée à l'anesthésie et au diagnostic.

Autant de rencontres et de découvertes qui renvoient chacun à ses propres pratiques, à celles de son pays, et ouvrent l'horizon...

Notes

¹ Celle-ci eut lieu à l'occasion du 133^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques françaises, dans le cadre plus large des manifestations liées au 400^e anniversaire de la fondation de la ville. Au cours de ce congrès, une journée était consacrée à la présentation des activités et de la politique des musées hospitaliers québécois et français. Parmi ces derniers, ceux de Rouen, Beaune, Grenoble, Châlons-sur-Saône et Paris étaient représentés.

² Il s'agit de faire du Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu, fondé en 1639, un espace dédié aux archives et aux 24 000 objets – dont 9 000 sont médicaux – des six monastères d'Augustines subsistant au Québec. Ce lieu intégrera aussi la mémoire actuelle de ces religieuses hospitalières, et comprendra, outre un musée et une hôtellerie, un centre de ressourcement pour les personnels de santé. Mené par sept comités pluridisciplinaires, ce projet s'inscrit dans le contexte d'une diminution importante des vocations au Québec. Les Augustines craignirent, dès 1995, un éparpillement de leur communauté, et voulurent ainsi en préserver la mémoire. Cependant, seule la garantie qu'une mission d'accueil compléterait la fonction patrimoniale du lieu put convaincre l'ensemble des sœurs de s'impliquer dans ce projet.

³ Terme québécois désignant la mise en réseaux.

⁴ Au Québec, les politiques nomment les visiteurs des clients, « car ils estiment qu'ils ont des services à leur rendre ; ils tiennent à ce pluriel » explique ainsi une responsable culturelle municipale.



Dans le parloir du Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu